

Ne pas avoir le nez dans le guidon !



Nouvelles normes, nouveaux textes réglementaires, nouvelles exigences, nouveaux référentiels, chacun y va de son petit couplet. Nouvelle illustration ci-contre de la « fameuse » phrase, *ne pas avoir le nez dans le guidon* !

Ne pas subir bien sûr mais au contraire anticipez, c'est possible ! ASEPT travaille avec vous sur les fondamentaux de l'hygiène pour construire durablement et scientifiquement l'édifice « sécurité des aliments ». il n'y a pas de construction plus durable car elle est fondée sur la prévention des principaux dangers rencontrés dont les dangers microbiologiques. Toute notre organisation, près de 40 personnes, est à votre service avec des analyses fiables et des formations Sur-Mesure dans votre entreprise. Ensemble rendons l'hygiène contagieuse !

NB : Merci de me contacter à cette adresse : asept@asept.fr

Du bon usage des gants à usage unique, oui

d'accord ! mais quels gants à usage unique puis-je mettre, latex, vinyl ou autre ?

Le latex peut à la fois entraîner chez l'utilisateur et transmettre chez le consommateur des réactions allergiques. Si j'utilise des gants à usage unique en vinyl (à bon escient, bien entendu), quels sont les risques encourus ? Quels autres matériaux puis-je utiliser, si le vinyl présente des risques ? Comment font les professionnels de santé ? Bref autant de questions que de réponses !

NB : Pour recevoir le texte de cette information, merci de me contacter à cette adresse : asept@asept.fr

AFFICHES – AFFICHETTES : des bleues, des jaunes ...

Après la nouvelle version de notre site Internet (<http://www.asept.fr/>), voici venu le temps de nos AFFICHES – AFFICHETTES sur l'Hygiène. Illustrer les BPH au travers nos AFFICHES – AFFICHETTES qui se déclinent désormais en deux couleurs : fond jaune (que vous connaissez déjà bien) et ... fond bleu, sans oublier une 12^{ème} AFFICHE – AFFICHETTE « bonus » sur la séquence claire et simple du lavage des mains (quand et comment).

NB : Retrouvez-les sur notre site Internet <http://www.asept.fr/pages/affiches-affichettes.php> ou mieux charger au format pdf le bon de commande et les illustrations de nos AFFICHES – AFFICHETTES : <http://www.asept.fr/media/BCA.pdf>

Conception des laboratoires d'analyses biologiques

Source INRS. Ce guide a pour but d'aider les personnes chargées de la conception ou de la rénovation d'un laboratoire d'analyses biologiques à réaliser leur projet dans le respect des mesures de prévention des risques, plus particulièrement des risques biologiques. Conçu comme un cahier des charges. Il dépeint les activités des laboratoires et décrit les fonctionnalités, les aménagements et les exigences de conception spécifiques à chaque pièce (116 pages).

NB : Pour recevoir ce document, adresser votre demande à : asept@asept.fr

Utilisateurs de substances chimiques, préparez-vous à REACH !

Le règlement REACH (1907/2006CE) est entré en vigueur à partir du 1er juin 2007 pour ce qui concerne la transmission d'information à l'intérieur de la chaîne d'approvisionnement et juin 2008 pour les aspects de pré-enregistrement, enregistrement, évaluation et autorisation des substances. Sans doute utilisez-vous des produits bien pratiques comme des produits désinfectants « sans rinçage », par ailleurs homologués par le Ministère de l'Agriculture, mais savez-vous si ces produits continueront à être autorisés ?

NB : Pour en savoir plus, adresser votre demande à : asept@asept.fr

Veille technologique

Vous trouverez tous les mois une information scientifique crédible dans un « Bulletin d'Informations » que nous publions depuis 1997, chaque mois, 20 pages, chez vous au format électronique.

UTILE : Recevez à titre d'essai, sans engagement, un exemplaire du « fameux » Bulletin, merci de me contacter à cette adresse <asept@asept.fr> pour recevoir un exemplaire gratuitement.

Autocontrôles plutôt que contrôles ? Maîtriser vos autocontrôles comme votre vitesse sur la route !

Qu'est-ce qu'un autocontrôle ? L'autocontrôle, c'est l'ensemble des mesures prises par les exploitants pour faire en sorte que les produits dont ils ont en charge la gestion, répondent aux prescriptions réglementaires relatives à la sécurité des produits, à la qualité des produits et à la traçabilité. Ne pas oublier que HACCP est une forme d'autocontrôles.

NB : Pour en savoir un peu plus, merci de me contacter à cette adresse : asept@asept.fr

L'ISO et la certification ISO 22000 : certification ou autocertification, telle est la question ?

Selon l'ISO, « la certification n'est pas une exigence d'ISO 22000. Une entreprise peut donc appliquer avec profit la norme et la liste de contrôle même si elle ne recherche pas la certification ». Voilà ce que dit en substance l'ISO dans un récent communiqué, à vous de vous faire votre propre avis !

NB : Pour plus d'information, une seule adresse : asept@asept.fr